



LA PRODUCTION DE FILMS D'ANIMATION ET D'EFFETS VISUELS

Cette étude présente des statistiques issues des données du Groupe Audiens, et a pour objet de mesurer l'emploi et son évolution dans la production de films d'animation et d'effets visuels.

Elle fait suite à une demande du Syndicat des Producteurs de Films d'Animation (SPFA). Le périmètre a été défini en concertation avec cette organisation.

Le champ retenu pour cette étude est composé de 135 entreprises¹.

La notion d'entreprise s'entend au sens du SIREN de celle-ci. La situation de chaque entreprise résume la situation de l'ensemble des établissements de cette entreprise. Néanmoins, pour certaines entités de ce périmètre, et notamment pour Europacorp, nous ne retenons que l'activité relative à la production de films d'animation et d'effets visuels, et nous écartons les autres types de films (de télévision ou de cinéma).

Nous ferons, lorsque cela est pertinent, une comparaison de ce secteur avec l'ensemble de la production et post-production. A savoir l'ensemble des entreprises relevant des codes NAF :

- 5911A (Production de films et de programmes pour la télévision) ;
- 5911B (Production de films institutionnels et publicitaires) ;
- 5911C (Production de films pour le cinéma) ;
- 5912Z (Post-production de films cinématographiques de vidéo et télévision).

Pour rester sur un champ comparable, nous excluons les artistes de ce champ.

¹ Nous dénombrons 135 entreprises sur la période 2004-2013, dont 103 sont en activité en 2013.

Document réalisé par :



Audiens

Service Pilotage & Statistiques
74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0 173 173 591
www.audiens.org



Ce qu'il faut retenir

Situation en 2013

- 103 entreprises engendrant une masse salariale brute de 102 M€
- 929 salariés permanents cumulant 1,1 million d'heures travaillées et représentant 28% de la masse salariale du secteur.
- 4 233 techniciens intermittents cumulant près de 3 millions d'heures et représentant 72% de la masse salariale du secteur.

L'évolution entre 2004 et 2012

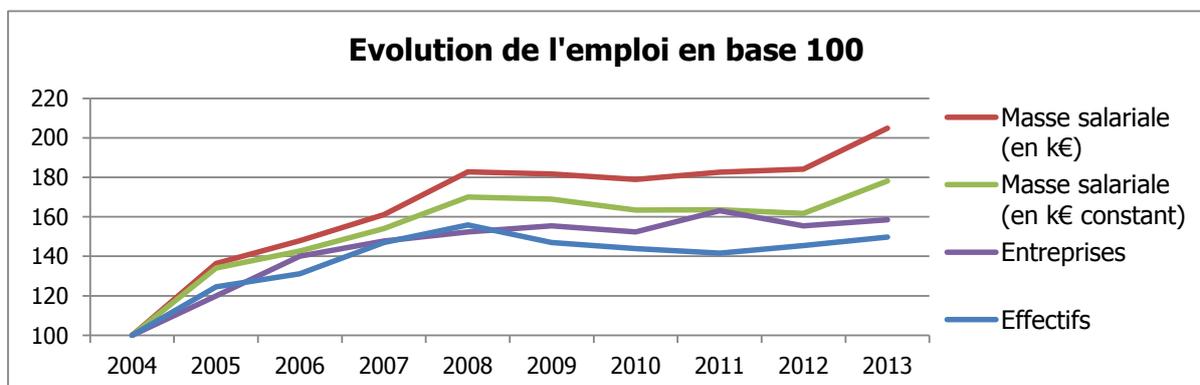
Chaque année depuis 2007, une centaine d'entreprises produit des films d'animation et d'effets visuels.

➤ La masse salariale générée par les entreprises du secteur a très fortement augmenté en 2005 (+ 36% par rapport à 2004 – ce qui est certainement dû à la mise en place des crédits d'impôt et de la réforme du COSIP). Entre 2006 et 2008, la croissance est restée forte (+10% par an en moyenne). De 2008 à 2012, la masse salariale est relativement stable à 90 M€. **Elle connaît une forte hausse en 2013 (+11%) pour atteindre plus de 100 M€.**

Illumination Mac Guff a un poids, en terme de masse salariale, de plus en plus prépondérant dans le secteur (près du quart pour 2013) et influence très fortement l'évolution du champ tout entier.

Sur l'ensemble du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique, la croissance de la masse salariale a été moins importante entre 2004 et 2008 (+7% en moyenne par an). Une baisse a été observée en 2009 (-2%) alors que la reprise s'est effectuée dès 2010 (+4%), s'est poursuivie en 2011 et 2012 (+6%) et est freinée en 2013 (+3%).

➤ Les effectifs de ces entreprises ont fortement augmenté entre 2004 et 2008 passant de 3 400 à 5 300 salariés. Entre 2009 et 2011, les effectifs sont en baisse et redescendent à 4 800 personnes salariées en 2011. **En 2012 et 2013, les effectifs s'étoffent à nouveau (+3% par an) pour atteindre 5 000 personnes en 2013.**



Le recours aux différents types de contrats (CDDU, CDD, CDI)

➤ Le recours aux CDD d'usage est très usité

- Plus de 80% des salariés déclarés dans le secteur relèvent de CDD d'usage. Cette part est relativement stable entre 2004 et 2013. Cela représente entre 3 500 et 4 300 techniciens intermittents déclarés chaque année entre 2005 et 2013.

- En termes de masse salariale les intermittents représentent environ 70% de l'ensemble.

Sur l'ensemble du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique, en excluant les artistes pour travailler sur un champ comparable à cette étude, le recours aux CDD d'usage est aussi fréquent mais moindre (71% en moyenne entre 2004 et 2013 contre 82% dans le secteur de l'animation). Cette part a tendance à se réduire légèrement sur la période d'observation : 73% en 2004 et 69% en 2013.

Démographie

➤ Le secteur est toujours très « masculin » : 69% d'hommes

- Les hommes représentent plus de 70% des techniciens intermittents. Cependant, il n'existe pas de disparité hommes/femmes dans l'accès aux postes de cadre.

- Chez le personnel permanent, les hommes sont toujours majoritaires même si les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur (38% des etp en 2004 et 43% en 2013). Depuis 2004, nous pouvons observer une forte féminisation dans les postes de cadre, puisque la part des femmes y est passée de 31% en 2004 à 40% en 2013.

Les hommes sont aussi très présents sur l'ensemble du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique. Cette proportion est stable à 63% entre 2004 et 2013 et inférieure de 6 points à celle observée sur notre secteur (69%).

La différence entre permanent et intermittent y est aussi marquée : 66% d'hommes chez les intermittents et 54% chez les permanents.

➤ Les salariés du secteur sont très jeunes

- $\frac{3}{4}$ des techniciens intermittents ont moins de 40 ans en 2013.

- Le personnel permanent est aussi très jeune : en 2013, 68% ont moins de 40 ans. Pour comparaison, sur l'ensemble de la population active en France, 46% ont moins de 40 ans (source INSEE).

Sur l'ensemble du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique, avec 59% de moins de 40 ans, les techniciens intermittents sont moins jeunes que dans notre secteur. Et les plus de 50 ans y sont bien plus représentés : 16% contre 7% dans le secteur de l'animation.

Pour le personnel permanent, les caractéristiques d'âges sont quasi équivalentes que dans notre secteur, même si on dénote un salariat un tout petit peu moins jeune.

Présence et mobilité des intermittents dans le secteur

Sur la période des 10 ans étudiée, plus de 12 000 techniciens ont été déclarés en CDD d'usage dans la production de films d'animation et d'effets visuels :

- Près de 2 500 personnes ont été déclarées au moins 6 des 10 années, et 60% d'entre elles ont eu, en moyenne sur ces années, au moins 1 SMIC annuel de salaire provenant de ce secteur d'activité.
- Plus de 5 000 personnes n'ont eu qu'une seule année de présence dans le secteur entre 2004 et 2013.

Les mouvements d'intermittents dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels (flux d'entrant et de sortant) sont de moins en moins importants. Le taux de rotation² est en baisse constante : il est passé de 35% en 2004 à 29% en 2013. En conséquence, une stabilisation des salariés se dessine ces dernières années.

Zoom sur les intermittents de 2013

- Temps travaillé dans la production de films d'animation et d'effets visuels

Le nombre d'heures travaillées est très différent d'un individu à l'autre mais en moyenne ils ont travaillé environ **700 heures en 2013 dans la production de films d'animation et d'effets visuels.**

Les intermittents qui étaient déjà dans le secteur de l'animation en 2012, cumulent en 2013 un nombre d'heures dans le secteur bien plus important (842 heures en moyenne) que ceux qui y sont entrés en 2013 (361 heures) et encore plus que ceux qui étaient dans le secteur en 2012 et qui n'y sont plus en 2013 (268 heures en moyenne en 2012).

- Mobilité dans d'autres secteurs d'activité

Sur l'année 2013, **près des ¾ des intermittents du secteur de l'animation ont eu la grande majorité de leur salaire d'intermittent** (au moins 80%) **dans ce seul secteur.**

C'est dans le secteur de la production audiovisuelle et cinématographique qu'ils sont le plus susceptibles de cumuler une autre activité. Et en second lieu, dans les prestations techniques.

Plus le nombre d'années de présence dans le secteur de l'animation est important, et plus le poids de leur salaire 2013 relevant du secteur de l'animation est important :

- 88% de ceux présents dans le secteur de l'animation sur les 10 années étudiées cumulent au moins 80% de leur salaire dans ce secteur ;
- 54% de ceux présents dans le secteur de l'animation uniquement en 2013 cumulent au moins 80% de leur salaire dans ce secteur.

² Le taux de rotation des salariés est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.



Acteur de l'économie sociale et solidaire, Audiens est le groupe de protection sociale des secteurs de la culture, de la communication et des médias. Il accompagne au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprise, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les retraités et leur famille.

Assurer la protection sociale de ces professionnels, c'est être leur partenaire retraite, concevoir des couvertures santé et prévoyance dédiées ou être à leurs côtés grâce à l'accompagnement social et solidaire. Le groupe veille aussi à leur bonne santé par des actions de prévention, en offrant l'accès aux soins pour tous dans son centre de santé et imagine des services au plus près de leurs professions.

En tant que groupe professionnel, les entreprises de la production de films d'animation et d'effets visuels adhèrent aux institutions de retraite complémentaire du Groupe Audiens. Tous les ans, elles doivent nous retourner leur **déclaration nominative annuelle des salaires** qui nous permet d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Quelques entreprises relèvent historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire pour leur personnel permanent. Nous ne disposons donc pas dans nos données de ces périodes d'activité. Certaines d'entre elles relèvent cependant d'Audiens pour la prévoyance et nous pouvons ainsi les intégrer à l'étude.

Nous ne disposons pas, pour cette étude, des données du personnel permanent pour 7 sociétés.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Quelques définitions

Les différentes catégories professionnelles sont :

- les artistes interprètes ;
- le personnel artistique³, technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadre étant homologuées par l'Agirc.

La notion d'**artiste** et de **technicien** fait référence à la nature même de l'emploi :

- un artiste interprète ou crée une œuvre de l'esprit ;
- un technicien a une fonction technique ou administrative.

Sont définis comme **intermittents** du spectacle, les salariés cadres et non cadres techniques et artistiques employés en contrat à durée déterminée d'usage.

Dans les données Audiens, un **permanent** est un « non-intermittent », qu'il soit en CDI ou en CDD de droit commun.

³ Par définition, le personnel artistique relève de la catégorie non cadre. Toutefois, certaines fonctions comme les réalisateurs, les metteurs en scène, les chefs d'orchestre relèvent de la catégorie cadre au vu de leur niveau de responsabilité.



Les entreprises

Le champ de l'étude est déterminé par les entreprises de la liste se trouvant en annexe. Nous ne considérons que celles qui ont déclaré du personnel à Audiens.

Chaque année depuis 2007, une centaine d'entreprises produit des films d'animation et d'effets visuels.

Taille des entreprises du secteur

Tableau 1 : taille de l'entreprise = nombre de permanents présents au 31 décembre⁴

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Sans permanent au 31/12	16	19	23	24	20	25	24	28	28	30
De 1 à 5 salariés permanents au 31/12	26	30	37	40	43	46	41	44	41	42
De 6 à 10 salariés permanents au 31/12	9	13	14	12	16	12	16	18	14	13
De 11 à 50 salariés permanents au 31/12	12	14	15	19	19	17	17	16	17	17
Plus de 50 salariés permanents au 31/12	2	2	2	1	1	1	1	0	1	1
Nombre total d'entreprises	65	78	91	96	99	101	99	106	101	103
<i>Evolution</i>		20%	17%	5%	3%	2%	-2%	7%	-5%	2%

Lecture : 30 entreprises n'ayant pas déclaré de salarié permanent au 31 décembre 2013, ont déclaré au moins une période d'activité sur 2013 que ce soit pour du personnel permanent ou intermittent.

Le nombre de structures de 1 à 5 salariés permanents au 31/12 a considérablement augmenté, passant de 26 en 2004 à 42 en 2013.

Afin de tenir compte des flux d'intermittents qui sont très nombreux dans le secteur, nous proposons une autre façon de définir la taille de l'entreprise, en tenant compte de tous les salariés déclarés au moins une fois par l'entreprise (en CDD d'usage, en CDD de droit commun ou bien en CDI).

Tableau 2 : taille de l'entreprise = nombre de personnes déclarées au moins une fois dans l'année (même pour un jour)

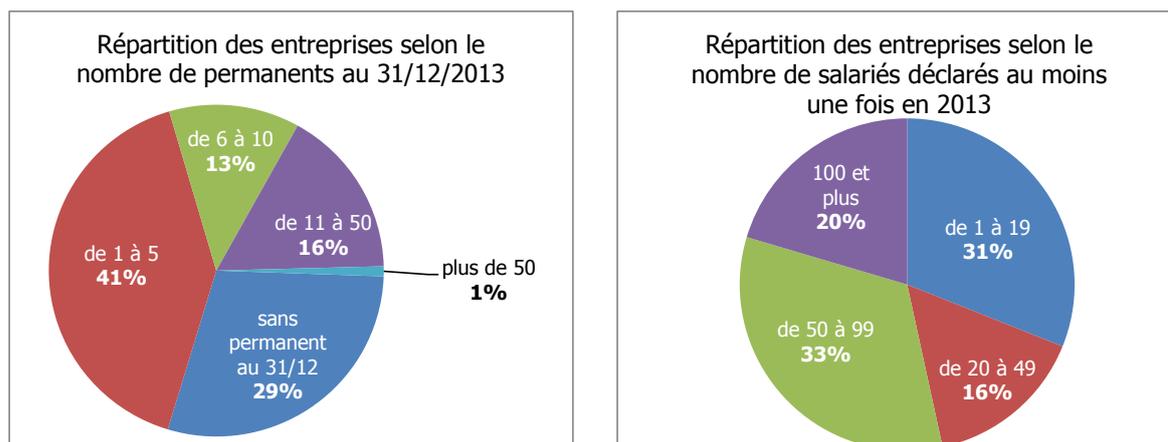
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
De 1 à 19 salariés	12	21	28	26	23	34	28	36	35	32
De 20 à 49 salariés	20	18	20	21	28	25	29	23	19	16
De 50 à 99 salariés	16	21	19	29	23	18	17	25	26	34
100 salariés et plus	17	18	24	20	25	24	25	22	21	21
Nombre total d'entreprises	65	78	91	96	99	101	99	106	101	103
Part des entreprises avec 50 salariés ou plus	51%	50%	47%	51%	48%	42%	42%	44%	47%	53%

Lecture : En 2013, 32 des entreprises du champ ont déclaré entre 1 et 19 salariés différents sur l'année.

Environ la moitié de ces entreprises déclare au moins 50 salariés différents chaque année.

⁴ Pour les entreprises dont nous ne considérons ici qu'une partie des salariés (soit parce que nous ne prenons que certains films, soit parce que nous en excluons certains), seule cette partie des salariés sert au calcul de la taille de l'entreprise – mais cela ne correspond pas nécessairement à la taille réelle de l'entreprise.

Figure 1 : taille des entreprises actives en 2013



Lecture : En 2013, 41% des entreprises du champ ont déclaré entre 1 et 5 salariés permanents au 31 décembre 2013 (camembert de gauche). En utilisant une autre échelle (camembert de droite), elles sont 31% à avoir déclaré entre 1 et 19 salariés (intermittents ou permanents) au moins une fois dans l'année.

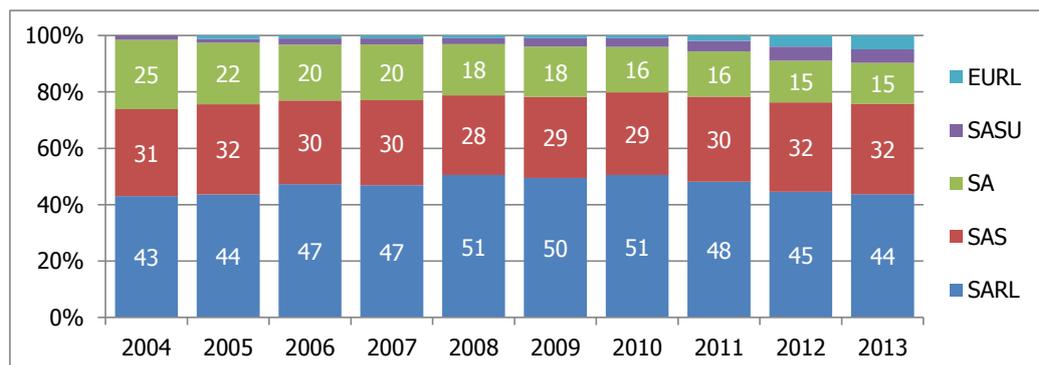
Statut juridique

Dans le secteur, le statut juridique le plus répandu est la SARL (société à responsabilité limitée) ; elles représentent, en 2013, 44% des entreprises du champ.

Viennent ensuite les SAS (société à statut simplifié) avec en 2013, 32% des entreprises du champ.

Les SA (société anonyme) sont de moins en moins présentes dans le secteur : elles représentaient 25% des entreprises en 2004 et 15% en 2013.

Figure 2 : répartition (en%) des entreprises en fonction de leur statut juridique



Lecture : En 2013, 44% des entreprises du champ sont des SARL.



La masse salariale déclarée

Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels (pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction) déclaré par les entreprises du secteur.

Rappelons que nous ne disposons pas des données du personnel permanent de certaines entreprises (cf annexes).

La masse salariale brute après abattement a fortement augmenté en 2013 (+11% par rapport à 2012) pour atteindre plus de 100 M€.

Illumination Mac Guff a un poids, en terme de masse salariale, de plus en plus prépondérant dans le secteur (près du quart pour 2013) et influence très fortement l'évolution du champ tout entier.

La masse salariale générée par les entreprises du secteur a très fortement augmenté en 2005 (+36% par rapport à 2004 – ce qui est certainement dû à la mise en place des crédits d'impôt et de la réforme du COSIP).

Entre 2006 et 2008, la croissance est restée forte (+10% par an en moyenne).

De 2008 à 2012, la masse salariale globale est relativement stable à 90M€.

La mise en liquidation judiciaire d'Attitude Studio fin octobre 2009 explique en grande partie la baisse observée en 2010. En effet, de 2006 à 2009 cette entreprise représentait entre 4 et 5% de la masse salariale du secteur.

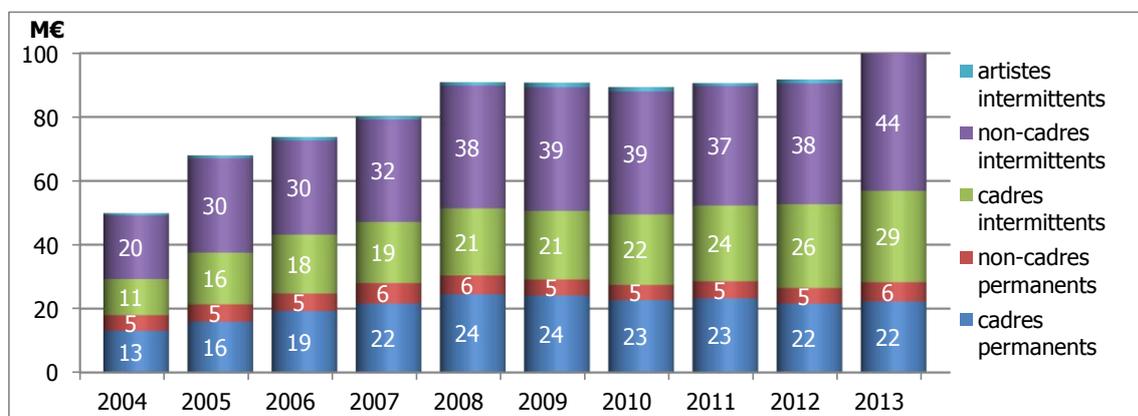
La baisse importante de la masse salariale en 2012 relative au personnel permanent, s'explique en grande partie par la mise en liquidation judiciaire de la société Duran le 1^{er} décembre 2011.

Tableau 3 : Evolution de la masse salariale (en M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total permanents	18,0	21,3	24,7	28,0	30,4	29,1	27,4	28,5	26,5	28,3
Evolution		19%	16%	13%	9%	-4%	-6%	4%	-7%	7%
Total intermittents	31,9	46,7	49,0	52,2	60,5	61,6	62,0	62,1	65,3	73,4
Evolution		46%	5%	6%	16%	2%	1%	0%	5%	12%
Total	49,9	68,0	73,7	80,2	90,9	90,8	89,4	90,6	91,8	101,7
Evolution		36%	8%	9%	13%	0%	-2%	1%	1%	11%

Lecture : En 2013, 73,4 M€ ont été déclarés pour des intermittents, soit 12% de plus qu'en 2012.

Figure 3 : Masse salariale en M€ par catégories professionnelles



Lecture : En 2013, 44 M€ ont été déclarés pour des non cadres intermittents.



Le nombre d'heures déclarées

Dans ce paragraphe, notre périmètre d'étude est toujours celui indiqué en annexe. Nous comptabilisons ici le nombre d'heures déclaré par ces entreprises pour leur personnel non artistique.

Tableau 4 : Nombre d'heures (en milliers)

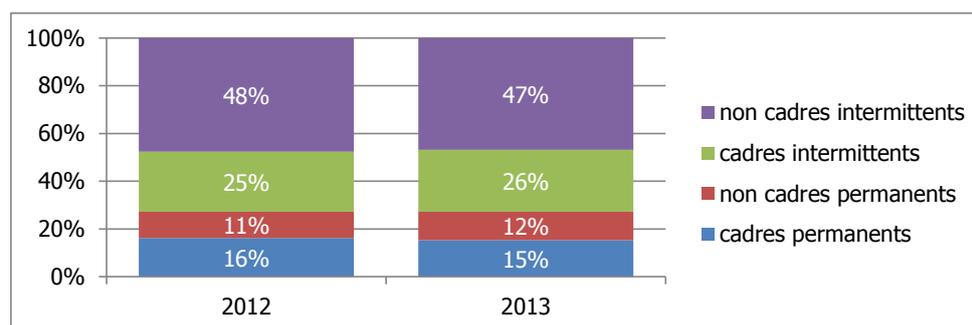
	2012	2013	Evolution 2012/2013
cadres permanents	613	622	2%
non cadres permanents	414	482	16%
Total permanents	1 027	1 105	8%
cadres intermittents	947	1 054	11%
non cadres intermittents	1 794	1 900	6%
Total intermittents	2 741	2 955	8%
Total	3 768	4 059	8%

Lecture : En 2013, 2,955 millions d'heures ont été déclarées pour des intermittents, soit 8% de plus qu'en 2012.

Plus de 4 millions d'heures ont été déclarées en 2013 par les entreprises du secteur, soit +8% par rapport à 2012.

Près des ¾ de ces heures (73%) concernent des CDD d'usage. Cette part est équivalente à celle du poids de la masse salariale des CDD d'usage : 71% en 2012 et 72% en 2013.

Figure 4 : Poids du nombre d'heures par catégories professionnelles



Lecture : En 2013, 15% des heures déclarées l'ont été pour des cadres permanents.



Les effectifs déclarés

Rappelons que nous ne disposons pas des données du personnel permanent de certaines entreprises.

Les données relatives aux artistes intermittents ne sont renseignées qu'à titre informatif. Nous ne les étudierons pas dans l'étude.

En 2013, le nombre de 5 000 salariés déclarés dans le secteur est atteint.

Le pourcentage de salariés en CDD d'usage avoisine les 80%.

L'évolution des effectifs du secteur est par conséquent fortement corrélée à celle de ces salariés en CDD d'usage.

Les permanents

Les effectifs permanents peuvent fluctuer d'une année sur l'autre selon que le recours aux CDD de droit commun est important ou non. Ils concernent essentiellement des postes de non cadre.

Les salariés permanents du secteur ont augmenté entre 2004 et 2008 passant de moins de 700 à près de 1 000. Ils baissent depuis à la même vitesse puisque leur nombre est revenu au niveau de 800 en 2012.

Cette baisse est grandement imputable aux fermetures d'Attitude Studio et d'IP4U en 2009 ainsi que de Duran en 2011. Cependant, on observe aussi une baisse des effectifs permanents depuis 2009 dans un certain nombre d'entreprises, qui traversent des difficultés économiques.

Les intermittents

Le nombre de techniciens intermittents déclarés dans le secteur a fortement progressé entre 2004 et 2008 passant de 2 700 à plus de 4 300. Et comme pour les permanents, mais de manière moins forte, leur nombre diminue de 2009 à 2011 pour revenir à 4 000. Et en 2012 et 2013, il recommence à croître.

Tableau 5 : Evolution des effectifs

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total permanents ⁽¹⁾	693	781	845	911	985	865	844	873	820	929
<i>Evolution</i>		13%	8%	8%	8%	-12%	-2%	3%	-6%	13%
Total intermittents (hors artistes) ⁽¹⁾	2 729	3 484	3 643	4 095	4 343	4 148	4 064	3 957	4 153	4 233
<i>Evolution</i>		28%	5%	12%	6%	-4%	-2%	-3%	5%	2%
Total hors artistes ⁽²⁾	3 369	4 195	4 418	4 950	5 252	4 950	4 846	4 773	4 902	5 046
<i>Evolution</i>		25%	5%	12%	6%	-6%	-2%	-2%	3%	3%

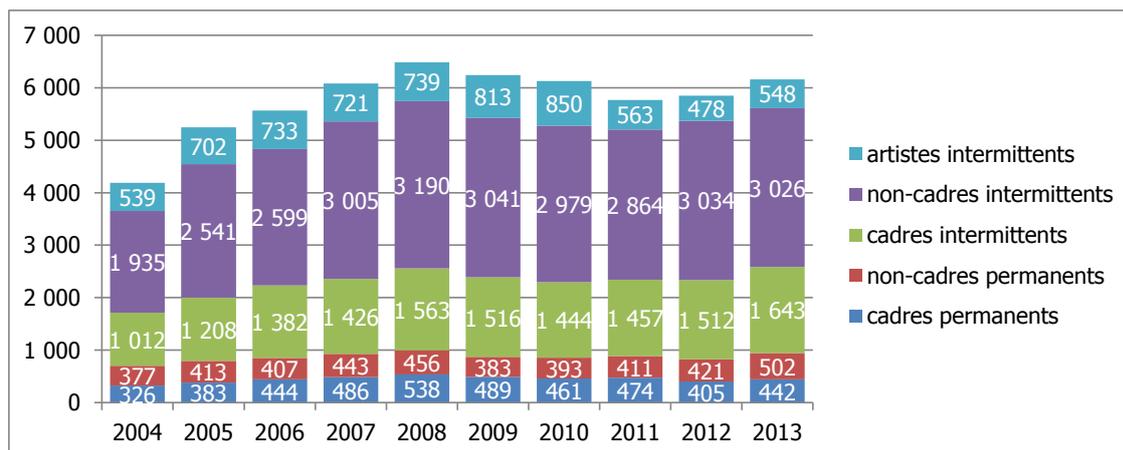
Lecture : En 2010, 844 permanents et 4 064 techniciens intermittents ont été déclarés au moins une fois par une des entreprises du secteur.

Par rapport au graphique suivant, les effectifs sont dédoublonnés.

⁽¹⁾ Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre et/ou, non cadre n'est compté qu'une seule fois.

⁽²⁾ Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : tout individu déclaré n'est compté qu'une seule fois.

Figure 5 : les effectifs par catégories professionnelles



Lecture : En 2013, 1 643 cadres et 3 026 non cadres intermittents ont été déclarés au moins une fois par une des entreprises du secteur.

Les effectifs sont dédoublonnés au sein d'une même catégorie mais pas entre les différentes catégories : un individu qui a été plusieurs fois non-cadre intermittent compte pour un dans les non-cadres intermittents, mais s'il a été aussi cadre intermittent, il compte également pour un dans cette catégorie.

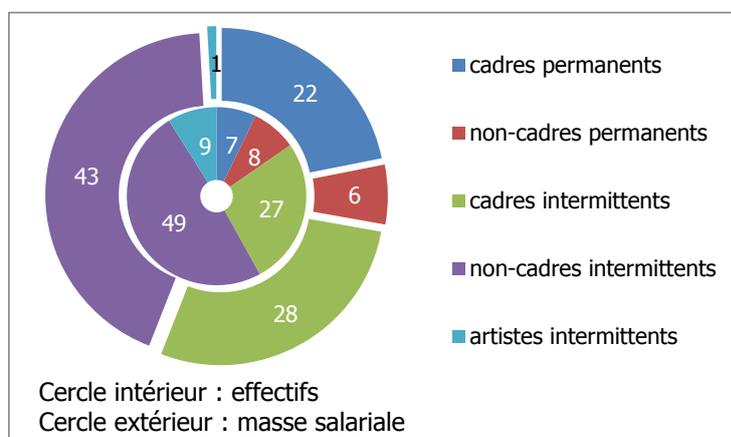
La répartition par catégories professionnelles est très différente selon que l'on regarde les effectifs ou la masse salariale.

Cette différence provient évidemment de la durée des contrats, qui sont par définition plus courts pour les intermittents que pour les permanents, ainsi que du statut de cadre ou de non cadre.

Comme les répartitions sont sensiblement équivalentes depuis 2004, nous n'illustrons ici que l'année 2013 :

- Les salariés cadres permanents représentent 7% des effectifs et cumulent 22% de la masse salariale.
- A l'inverse, les non cadres intermittents représentent 49% des effectifs travaillant dans le secteur et cumulent 43% de la masse salariale totale.

Figure 6 : Comparaison de répartition des effectifs et de la masse salariale – année 2013



Lecture : En 2013, 7% des salariés déclarés dans le secteur sont des cadres en CDI ou CDD de droit commun et ils cumulent 22% de la masse salariale totale déclarée par ces entreprises.



Les salariés permanents

Dans cette partie, nous étudions uniquement le personnel permanent.

Nous distinguons les CDDU des autres types de contrats car les pratiques et les problématiques ne sont pas les mêmes pour ces deux populations.

Quelques entreprises relèvent historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire pour leur personnel permanent. Celles d'entre elles qui ne relèvent pas non plus d'Audiens pour la prévoyance ne pourront donc pas être intégrées à l'étude. Cela concerne 7 sociétés.

Les équivalents temps plein⁵ (etp)

Afin de tenir compte de la durée des périodes d'activités (notamment pour les CDD de droit commun) et des éventuels temps partiels, examinons les équivalents temps plein (etp). C'est-à-dire le nombre de personnes en temps plein sur toute l'année, nécessaires pour occuper l'ensemble des postes.

Ce comptage en etp permet d'une part de lisser les écarts qui pourraient exister selon les années, du recours plus en moins important de CDD de droit commun. D'autre part, il permet de comparer des niveaux de salaire sur la base d'un même temps travaillé.

Tableau 6 : effectifs en équivalents temps plein

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
cadres permanents	267	314	365	386	422	400	386	385	337	342
non cadres permanents	218	231	234	265	249	218	208	226	228	265
Total permanents	485	545	599	651	671	618	594	610	564	607
Evolution		12%	10%	9%	3%	-8%	-4%	3%	-8%	8%
Part des femmes parmi les cadres	31%	31%	31%	31%	32%	35%	36%	37%	39%	40%
Part des femmes parmi les non-cadres	46%	46%	51%	47%	54%	56%	51%	49%	49%	46%
Part des femmes au total	38%	37%	39%	37%	40%	42%	41%	42%	43%	43%
Part des hommes parmi les cadres	69%	69%	69%	69%	68%	65%	64%	63%	61%	60%
Part des hommes parmi les non-cadres	54%	54%	49%	53%	46%	44%	49%	51%	51%	54%
Part des hommes au total	62%	63%	61%	63%	60%	58%	59%	58%	57%	57%
Nombre moyen d'individus nécessaires pour occuper un etp sur l'année (*)	1,43	1,43	1,41	1,40	1,47	1,40	1,42	1,43	1,45	1,53

(*) = nombre de personnes déclarées au moins une fois sur l'année / nombre d'etp sur l'année

Lecture : En 2013, l'équivalent de 342 cadres et de 265 non cadres en temps plein ont été déclarés à Audiens. 929 personnes différentes ont été nécessaires pour occuper ces 607 temps plein, ce qui signifie qu'en moyenne 1,53 personnes sont nécessaires pour occuper un temps plein.

Les effectifs en équivalent temps plein suivent sensiblement la même tendance que le nombre de personnes. La baisse des effectifs sur 2009 résulte en grand partie de la fermeture d'Attitude Studio. Et celle de 2012, à celle de Duran fin 2011.

Les femmes, qui restent minoritaires dans le secteur, y sont de plus en plus présentes. Elles représentent 38% des etp en 2004 et 43% en 2013.

Et ce sont surtout dans les postes de cadre, où les femmes étaient peu présentes, que la féminisation a été la plus prononcée : elles étaient 31% en 2004 et sont 40% en 2013 (+9 points).

⁵ Deux variables interviennent dans le calcul des etp :

1- la durée du contrat calculée en nombre de jours calendaires ;

2- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction du temps de travail.

Les revenus issus du secteur

Dans le secteur, en 2013, le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein est de 65,0 k€ pour un cadre et de 22,8 k€ pour un non cadre.

Dans les postes de cadre, le salaire augmente avec l'âge. Il est par exemple en 2013 de 38,7 k€ pour les 20-29 ans et de 94,0 k€ pour les 50-59 ans.

En revanche dans les postes de non cadre, ce sont les trentenaires qui ont le salaire annuel brut moyen le plus élevé (26,7 k€ brut annuel en moyenne pour 2013). Cette remarque est à nuancer car les effectifs non cadre de plus de 40 ans sont peu nombreux.

Tableau 7 : salaire annuel brut moyen (en k€) pour un équivalent temps plein sur l'année

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Cadres permanents	de 20 à 29 ans	35,1	35,7	35,0	36,2	39,4	37,6	33,0	36,8	34,7	38,7
	de 30 à 39 ans	47,6	49,1	50,5	51,3	54,7	55,3	50,8	51,4	54,4	53,4
	de 40 à 49 ans	53,3	59,2	60,3	62,9	64,4	70,4	69,2	70,2	73,5	71,5
	de 50 à 59 ans	66,8	63,0	65,9	80,9	81,9	76,4	73,5	76,7	76,3	94,0
Total cadres permanents (tous âges)		48,8	50,6	52,7	55,9	58,1	60,3	58,5	60,3	64,1	65,0
Non cadres permanents	de 20 à 29 ans	22,4	22,5	22,9	23,5	21,8	21,5	21,8	20,8	19,3	20,4
	de 30 à 39 ans	25,9	26,5	27,5	28,0	28,9	28,0	27,6	30,0	25,3	26,7
	de 40 à 49 ans	14,2	21,9	19,5	24,4	22,4	19,9	22,0	24,8	24,5	25,6
	de 50 à 59 ans	18,0	19,8	19,7	16,5	17,1	19,5	21,0	23,2	20,3	23,4
Total non cadres permanents (tous âges)		22,6	23,5	23,4	24,3	23,7	23,0	23,1	23,7	21,5	22,8

Lecture : En 2013, le salaire brut moyen d'un cadre en équivalent temps plein est de 65,0 k€ annuel.

NB : Les moins de 20 ans et les 60 ans et plus sont trop peu nombreux pour obtenir un salaire moyen significatif.

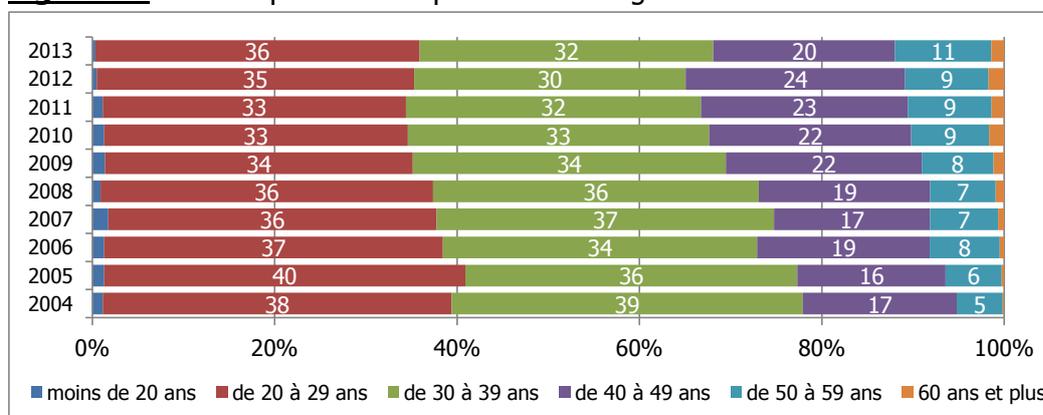
Données démographiques

De jeunes salariés mais de moins en moins jeunes

Les parts des salariés de moins de 30 ans et de 30 à 39 ans ont tendance à se réduire depuis 2004. La part des 40 ans et plus, a, mathématiquement, tendance à augmenter.

Néanmoins en 2013, avec 36% de moins de 30 ans et 32% de 30-39 ans, ces parts restent plus élevées que sur l'ensemble de la population active en France⁶. En 2012, sur l'ensemble de la population active en France, la part des moins de 30 ans est de 21% (donc 15 points de moins) et celle des 30-39 ans est de 25% (donc 7 points de moins).

Figure 7 : effectifs permanents par tranche d'âges



Lecture : En 2013, 36% des salariés permanents déclarés dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.

⁶ Source INSEE – enquête emploi 2012 – celle de 2013 n'étant pas encore disponible mais les évolutions d'une année sur l'autre sont quasi nulles.

Féminisation du personnel permanent

Depuis 2009, les femmes en CDI ou en CDD de droit commun sont de plus en plus présentes dans le secteur des films d'animation et d'effets visuels. Même si les hommes sont toujours majoritaires, les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur. Elles représentaient entre 39 et 40% des permanents entre 2004 et 2008 et sont en constante augmentation depuis pour atteindre 44% en 2012. Il est difficile de se prononcer sur l'année 2013 qui est particulière du fait du grand nombre de CDD de droit commun, qui concernent essentiellement des postes de non cadre.

Au niveau des postes de non cadre, les femmes ont toujours été présentes dans le secteur avec une part oscillant entre 42% et 57%.

Dans les postes de cadre, beaucoup plus occupés par des hommes, la part des femmes a augmenté dès 2009 : + 7 points entre 2008 et 2013. Les femmes y restent encore minoritaires en 2013 avec 39% des effectifs.

Tableau 8 : effectifs permanents par genre

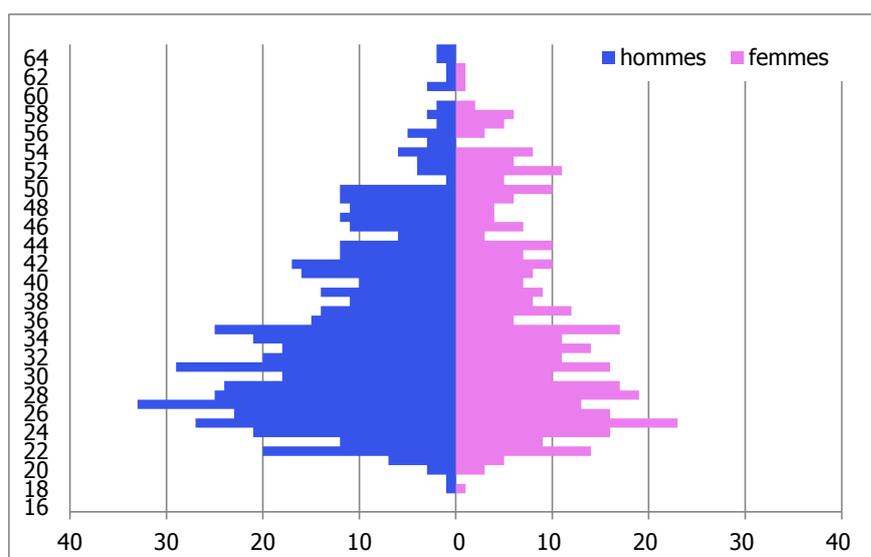
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
cadres permanents hommes	226	259	308	333	366	320	290	293	246	270
non cadres permanents hommes	199	220	197	221	219	163	193	212	212	293
Total permanents hommes ⁽¹⁾	421	467	501	545	582	478	479	502	456	553
cadres permanents femmes	100	124	136	153	172	169	171	181	159	172
non cadres permanents femmes	178	193	210	222	237	220	200	199	209	209
Total permanents femmes ⁽¹⁾	272	314	344	366	403	387	365	371	364	376
Part des hommes parmi les cadres	69%	68%	69%	69%	68%	65%	63%	62%	61%	61%
Part des hommes parmi les non-cadres	53%	53%	48%	50%	48%	43%	49%	52%	50%	58%
Part des hommes parmi les permanents	61%	60%	59%	60%	59%	55%	57%	58%	56%	60%

Lecture : Sur les 553 cadres permanents déclarés en 2013, 270 (soit 61%) sont des hommes.

Sur la pyramide des âges, nous pouvons confirmer :

- une présence un peu plus masculine ;
- une base plutôt évasée (beaucoup de jeunes salariés) même si dans l'ensemble toutes les tranches d'âges jusqu'à 50 ans sont relativement bien représentées.

Figure 8 : Pyramide des âges des permanents déclarés en 2013 dans le secteur





Les salariés intermittents

Dans cette partie, nous étudions les techniciens intermittents qui représentent, en termes d'individus, plus de 80% des salariés du secteur.

Données démographiques

Le secteur est toujours très « masculin »

Depuis 2004 et jusqu'en 2013, les hommes représentent 70% des techniciens du secteur. La féminisation du secteur, amorcée chez les permanents, se réalise plus difficilement au niveau des intermittents.

Alors que dans de nombreux secteurs, les hommes sont plus présents dans les postes de cadre que de non cadre, on constate ici une proportion d'hommes similaire dans les deux statuts. Il n'existe donc pas de disparité hommes/femmes dans l'accès aux postes de cadre.

Tableau 9 : effectifs techniciens intermittents par genre

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
cadres hommes	711	864	1 009	1 016	1 123	1 097	1 033	1 052	1 109	1 169
non cadres hommes	1 364	1 774	1 802	2 119	2 271	2 208	2 143	2 040	2 130	2 118
Total intermittents hommes ⁽¹⁾	1 908	2 444	2 557	2 888	3 099	2 995	2 903	2 828	2 955	2 977
cadres femmes	301	344	373	410	440	419	411	405	403	474
non cadres femmes	571	767	797	886	919	833	836	824	904	908
Total intermittents femmes ⁽¹⁾	821	1 040	1 086	1 207	1 244	1 153	1 161	1 129	1 198	1 256
Part des hommes parmi les cadres	70%	72%	73%	71%	72%	72%	72%	72%	73%	71%
Part des hommes parmi les non-cadres	70%	70%	69%	71%	71%	73%	72%	71%	70%	70%
Part des hommes parmi les intermittents	70%	70%	70%	71%	71%	72%	71%	71%	71%	70%

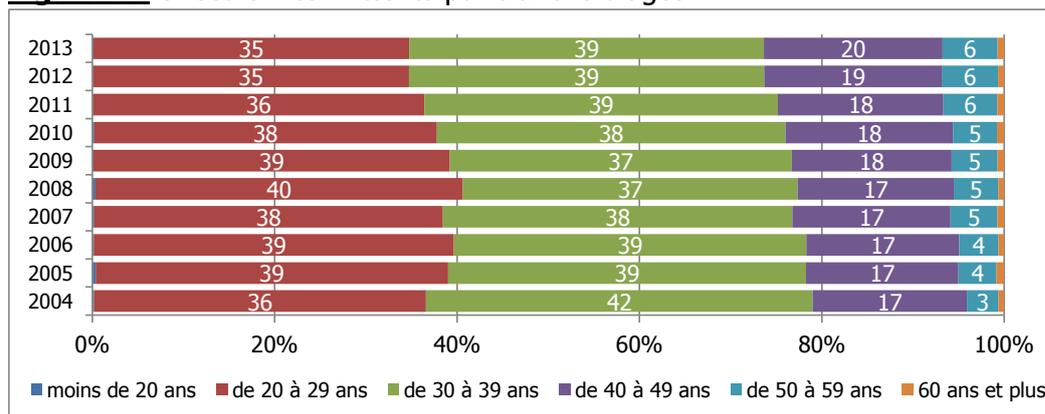
Lecture : En 2013, sur les 1 643 cadres techniciens intermittents déclarés dans le secteur, 1 169 (soit 71%) sont des hommes.

⁽¹⁾ Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre et comme non cadre n'est compté qu'une seule fois.

Les intermittents du secteur sont jeunes

Les techniciens intermittents de la production de films d'animation et d'effets visuels **sont très jeunes avec 74% de moins de 40 ans en 2013** (contre 46% sur l'ensemble de la population active en France – source INSEE). Cependant, sur la période d'observation, cette part des moins de 40 ans a eu tendance à se réduire, passant de 79% à 75% - comme dans l'ensemble de la population qui vieillit.

Figure 9 : effectifs intermittents par tranche d'âges

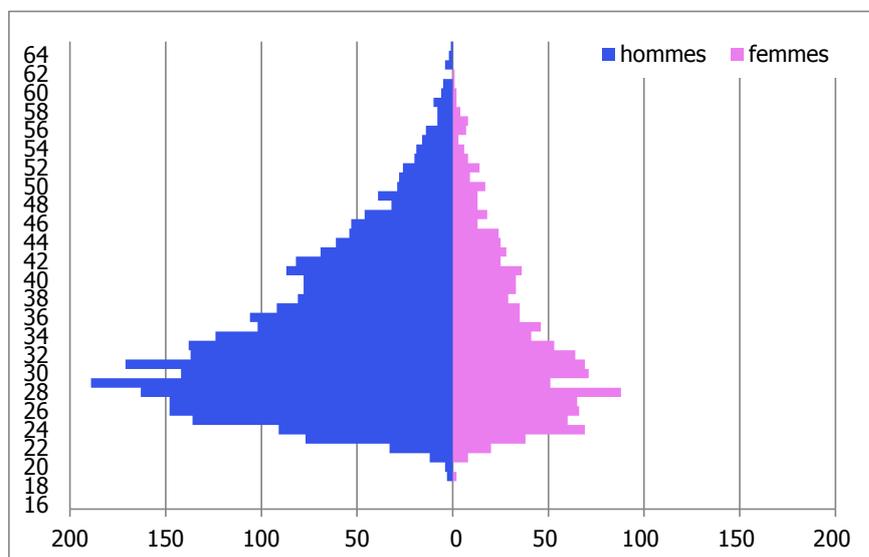


Lecture : 35% des techniciens intermittents déclarés en 2013 dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.

La pyramide des âges des techniciens intermittents déclarés en 2013 dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels, nous confirme :

- un secteur très masculin (70% de ces salariés sont des hommes) ;
- un secteur très jeune surtout chez les hommes : la pyramide a une base très large qui s'effile rapidement en montant dans les âges.

Figure 10 : Pyramide des âges de techniciens intermittents déclarés en 2013 dans le secteur



Présence des salariés dans le secteur

Sur la période des 10 ans étudiée, plus de 12 000 techniciens intermittents différents ont été déclarés au moins une fois dans le secteur.

Près de 2 500 personnes ont été déclarés au moins 6 des 10 années, en CDD d'usage par les entreprises du périmètre, et 60% d'entre elles ont eu, en moyenne sur ces années, au moins 1 SMIC de salaire provenant de ce secteur d'activité.

Et, à l'inverse, plus de 5 000 ne l'ont été que sur une seule année.

Tableau 10 : effectifs techniciens intermittents par genre et par nombre d'années de présence dans le secteur

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	Total
Hommes	3 530	1 481	782	606	467	421	333	295	290	413	8 618
Femmes	1 626	714	329	211	192	132	111	130	139	159	3 743
Total	5 156	2 195	1 111	817	659	553	444	425	429	572	12 361
%	42%	18%	9%	7%	5%	4%	4%	3%	3%	5%	100%

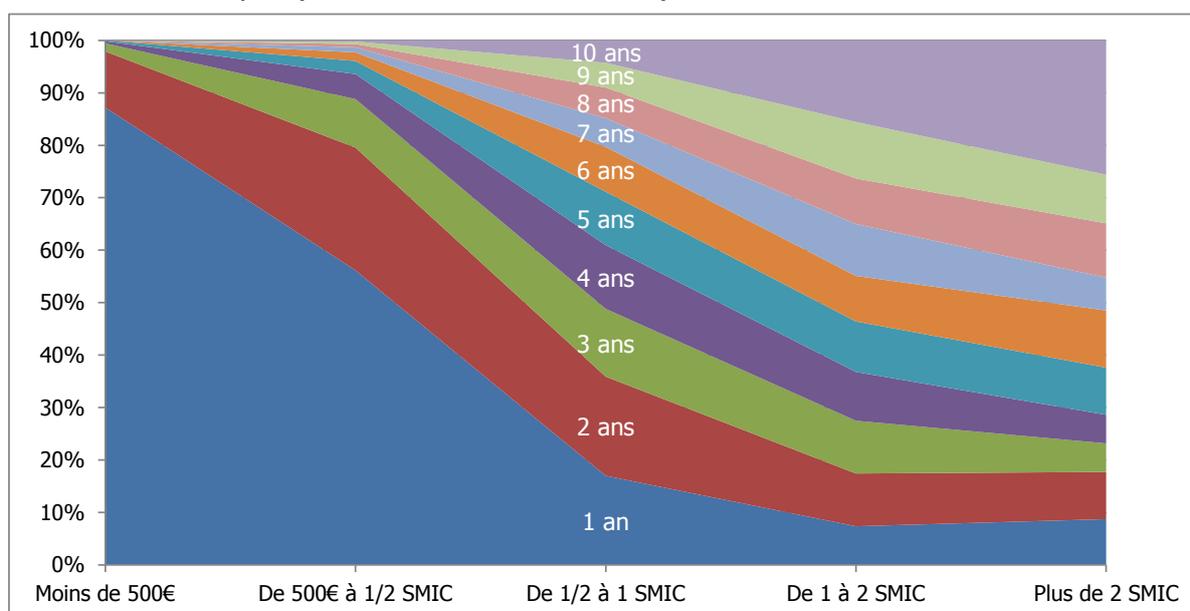
Lecture : Sur les 8 618 hommes déclarés au moins une fois entre 2004 et 2013, 413 l'ont été sur chacune des 10 années.

Les montants de salaires issus du secteur sont évidemment très différents selon le nombre d'années de présence dans le secteur.

Les salariés déclarés avec moins de 500€ en moyenne annuelle dans le secteur, sont majoritairement (à 87%) concentrés dans la catégorie des personnes déclarées une seule année comme intermittent dans les entreprises du champ.

Contrairement aux salariés déclarés avec, en moyenne, au moins un SMIC annuel, qui ont dans plus de la moitié des cas (55%) au moins 6 ans d'ancienneté dans le secteur.

Figure 11 : Répartition des effectifs par ancienneté dans le secteur et par tranche de salaire annuel moyen (en nombre de SMIC annuel)



Lecture : Parmi les 1 756 intermittents déclarés au moins une fois sur la période et avec moins de 500€ en moyenne annuelle dans le secteur, 87% ont été déclarés une seule des 10 années.

Aucune différence significative n'est à signaler entre les hommes et les femmes.

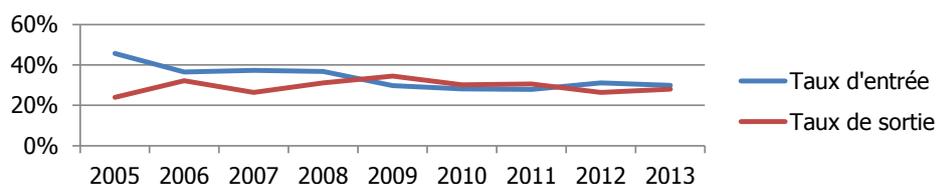
Mobilité des intermittents dans le secteur

Pour mesurer la mobilité des intermittents dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels (et uniquement dans ce secteur), calculons le taux d'entrée (effectifs entrant / effectifs totaux) et le taux de sortie (effectifs sortant / effectifs totaux). Nous ne considérons ici que leur activité comme intermittent dans le secteur.

Les mouvements d'intermittents dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels (flux d'entrant et de sortant) sont de moins en moins importants. Le taux de rotation est en baisse constante et il est passé de 35% en 2004 à 29% en 2013.

Tableau 11 : taux de rotation⁷ des techniciens intermittents dans le secteur

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Effectifs entrant	1 590	1 332	1 530	1 597	1 234	1 144	1 102	1 291	1 265
Effectifs sortant	835	1 173	1 078	1 349	1 429	1 228	1 209	1 095	1 185
Effectifs totaux	3 484	3 643	4 095	4 343	4 148	4 064	3 957	4 153	4 233
Taux d'entrée	46%	37%	37%	37%	30%	28%	28%	31%	30%
Taux de sortie	24%	32%	26%	31%	34%	30%	31%	26%	28%
Taux de rotation	35%	34%	32%	34%	32%	29%	29%	29%	29%



Lecture : Sur les 4 233 intermittents déclarés en 2013, 1 265 n'étaient pas intermittents en 2012 dans le secteur, soit 30%.

Entre 2005 et 2008, le taux d'entrée est bien plus important que le taux de sortie. Ce qui explique la forte augmentation des effectifs sur cette période. Et depuis les taux d'entrée et de sortie sont globalement équivalents, oscillant entre 26% et 34%.

Ici aussi, aucune différence significative n'est à signaler entre les hommes et les femmes.

Dans le chapitre qui suit, nous allons étudier plus en détails qui sont ces personnes qui sont installées dans le secteur ou qui ne font que y transiter.

⁷ Le taux de rotation des salariés est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.



Zoom sur les intermittents de 2013

Dans cette partie, nous mettons l'accent sur les intermittents déclarés en 2013 dans la production de films d'animation et d'effets visuels.

Combien de temps ont-ils travaillés dans le secteur ? Travaillent-ils dans d'autres branches du spectacle ?

Nombre d'heures travaillées par individu, dans le secteur en 2013

Le premier constat est que le nombre d'heures travaillées est très différent d'un individu à l'autre. En effet, si on observe les hommes de 30 à 39 ans :

- ils ont travaillé, en moyenne, 714 heures en 2013 dans le secteur de l'animation ;
- deux hommes de cette même tranche d'âge ont, en moyenne, une différence de nombre d'heures travaillées de 543 heures ;
- 1/4 d'entre eux ont travaillé moins de 231 heures ;
- 1/4 d'entre eux ont travaillé plus de 1 180 heures.

Tableau 12 : Indicateurs⁸ sur le nombre d'heures travaillées dans le secteur en 2013

	Moyenne		Ecart type		1 ^{er} quartile		Médiane		3 ^e quartile	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
de 20 à 29 ans	729	683	551	532	219	168	639	600	1 200	1 133
de 30 à 39 ans	714	693	543	592	231	210	627	607	1 180	1 079
de 40 à 49 ans	712	687	574	622	191	133	602	516	1 158	1 203
de 50 à 59 ans	603	504	563	431	67	151	470	395	1 024	737
60 ans et plus	401	ns	510	ns	48	ns	99	ns	737	ns
total	709	673	554	568	202	167	612	562	1 172	1 105

Lecture : H=hommes et F=femmes – ns=non significatif

La moitié des hommes de 30 à 39 ans ont été déclarés plus de 627 heures par les entreprises du secteur en 2013. Et la moitié, ont été déclarés moins de 627 heures.

⁸ Les **indicateurs statistiques** sur le nombre d'heures : moyenne, écart type et quartiles.

L'**écart type** (moyenne des écarts à la moyenne) permet de mesurer la dispersion d'une série de valeurs autour de leur moyenne. Plus il est élevé plus la population est hétérogène et plus il est faible plus la population est homogène.

Les quartiles

Pour une série de données, les quartiles constituent les indicateurs qui séparent les effectifs en quatre parties égales.

25%	<-- 3 ^e quartile
25%	<-- 2 ^e quartile (médiane)
25%	<-- 1 ^{er} quartile
25%	

En prenant l'exemple du nombre d'heures :

- 25% des salariés ont un nombre d'heures annuel inférieur au 1^{er} quartile et 75% ont un nombre d'heures supérieur à ce 1^{er} quartile.
- Le deuxième quartile, correspondant à la médiane, sépare l'échantillon en deux populations de même taille.
- 75% des salariés ont un nombre d'heures inférieur au 3^e quartile et 25% ont un nombre d'heures supérieur à ce 3^e quartile.

Par rapport à la moyenne, la médiane a l'avantage d'être insensible aux valeurs extrêmes. Le 1^{er} et le 3^e quartiles informent sur l'homogénéité ou l'hétérogénéité des situations.

Dans le cas d'effectifs trop restreints, ces indicateurs ne sont pas significatifs.

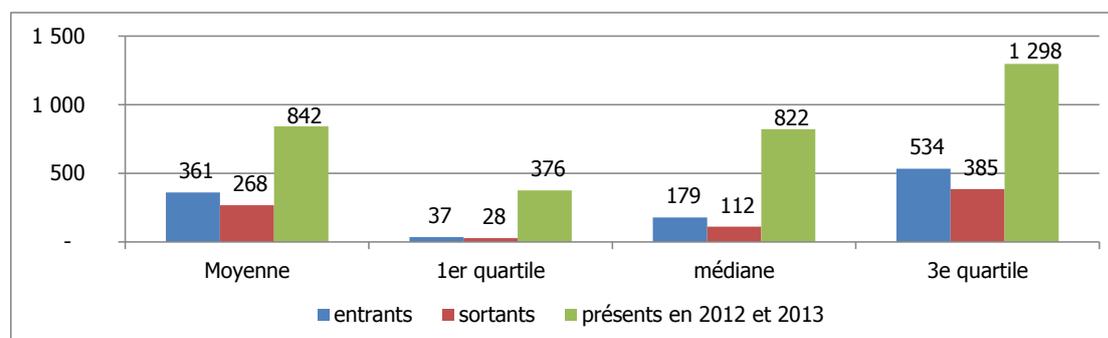
Les tranches d'âges de 20 à 49 ans ont des caractéristiques très similaires :

- un cumul d'en moyenne 700 heures dans le secteur
- les hommes ont tendance à cumuler un nombre d'heures dans le secteur, un peu plus important que les femmes (entre 20 et 40 heures de plus pour les hommes)

Chez les quinquagénaires, qui sont certes moins nombreux, nous observons une nette différence entre hommes et femmes (en moyenne une centaine d'heures de plus pour les hommes) : un nombre important d'hommes avec peu d'heures dans le secteur (1/4 avec moins de 67 heures) et très peu de femmes avec un nombre d'heures important (1/4 avec plus de 737 heures).

Les intermittents qui étaient déjà dans le secteur de l'animation en 2012, cumulent en 2013 un nombre d'heures dans le secteur bien plus important (842 heures en moyenne) que ceux qui y sont entrés en 2013 (361 heures) et encore plus que ceux qui étaient dans le secteur en 2012 et qui n'y sont plus en 2013 (268 heures en moyenne en 2012).

Figure 12 : Indicateurs sur le nombre d'heures travaillées dans le secteur en 2013 en fonction de la notion d'entrant, de sortant ou de présence en 2012 et 2013 dans le secteur de l'animation



Lecture : Les intermittents qui n'étaient pas dans le secteur de l'animation en 2012 et qui y sont entrés en 2013, ont travaillé en moyenne 361 heures en 2013 dans le secteur de l'animation.

Mobilité des intermittents dans d'autres branches du spectacle

Pour étudier si les intermittents déclarés dans le secteur de l'animation travaillent aussi dans d'autres branches du spectacle, nous considérons ici :

- d'une part, les salaires liés à l'activité déclarée comme CDD d'usage dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels en 2013 ;
- d'autre part, les éventuels salaires liés à l'activité comme CDD d'usage relevant d'autres secteurs.

Ne sont pas comptabilisées :

- les allocations chômage des annexes 8 et 10 ou encore les congés payés, qui peuvent représenter une part non négligeable des revenus ;
- ni même leurs éventuelles activités comme permanent, dans le spectacle ou en dehors.

NB : Nous nous focalisons ici sur la seule année 2013. Ce qui ne signifie pas que ces salariés n'ont pas pu travailler dans d'autres branches au cours de leur carrière.

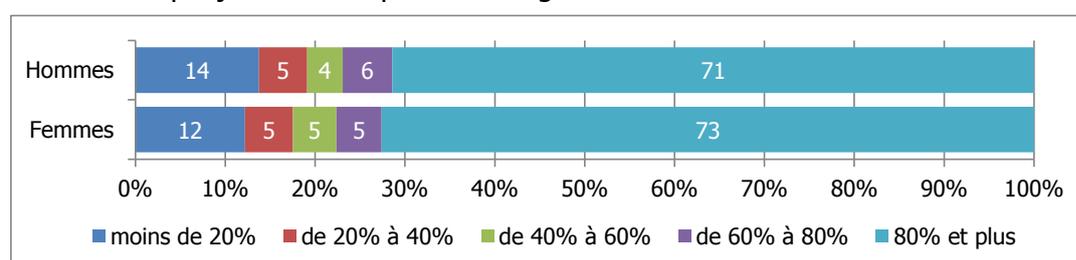
Sur la base des salaires perçus en CDD d'usage, nous pouvons calculer, pour chaque salarié, le poids que représente l'animation par rapport à l'ensemble des activités dans le spectacle.

Plus de 7 intermittents sur 10 ont perçu plus de 80% de leur salaire dans le secteur de l'animation en 2013. Ils sont donc **près des ¾ à avoir la grande majorité de leur activité d'intermittent, pour l'année 2013, dans le seul secteur de l'animation.**

Sur l'ensemble des salaires 2013 de cette population :

- 80% provient du secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels ;
- 14% provient du secteur de la production audiovisuelle et cinématographique ;
- 4% provient des prestations techniques ;
- 2% provient des autres branches du spectacle.

Figure 13 : Part du salaire perçu dans le secteur de l'animation par rapport à l'ensemble des salaires perçus dans le spectacle en général en 2013



Lecture : 14% des hommes intermittents déclarés dans le secteur de l'animation en 2013, ont perçu de cette activité, moins de 20% de leurs salaires.

Pour appréhender plus finement ces intermittents, regardons quel est leur salaire total sur 2013.

Tableau 13 : Effectifs intermittents 2013 de l'animation en fonction de leur salaire total 2013 en CDD d'usage et en fonction de la part du salaire perçu dans le secteur de l'animation

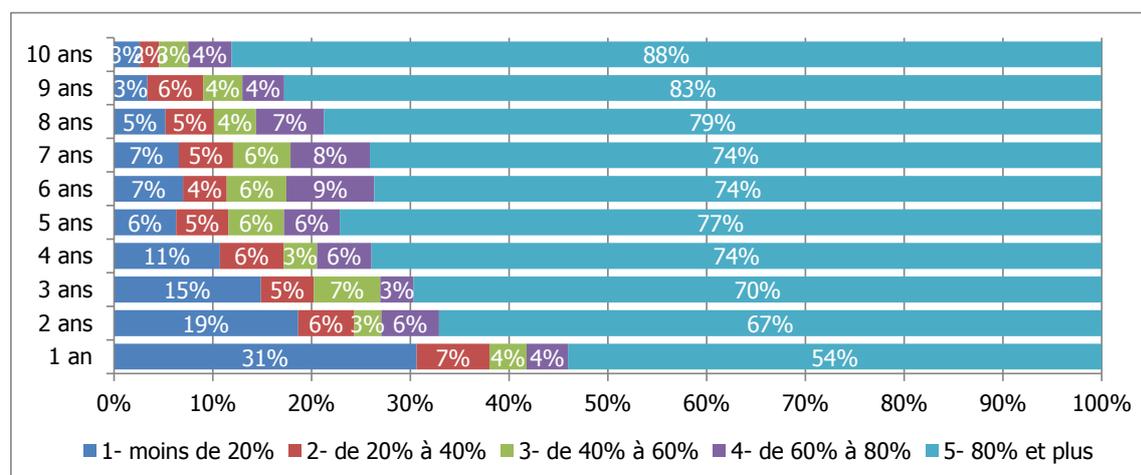
	moins de 20%	de 20% à 40%	de 40% à 60%	de 60% à 80%	80% et plus	Total
Moins de 500€	0	1	3	2	58	64
De 500€ à 1/2 SMIC	78	56	48	54	648	884
De 1/2 à 1 SMIC	171	79	62	77	715	1 104
De 1 à 2 SMIC	220	69	59	78	1 051	1 477
Plus de 2 SMIC	93	22	7	16	566	704
Total	562	227	179	227	3 038	4 233
Sous total "plus de 1 SMIC" en nombre	313	91	66	94	1 617	2 181
Sous total "plus de 1 SMIC" en pourcentage	14%	4%	3%	4%	74%	100%

Lecture : 1 051 personnes ont un salaire intermittent total 2013 compris entre 1 et 2 SMIC dont au moins 80% provient du secteur de l'animation.

Plus le nombre d'années de présence dans le secteur de l'animation est important, et plus le poids de leur salaire 2013 relevant du secteur de l'animation est important :

- 88% de ceux présents dans le secteur de l'animation sur les 10 années étudiées cumulent au moins 80% de leur salaire dans ce secteur ;
- 54% de ceux présents dans le secteur de l'animation uniquement en 2013 cumulent au moins 80% de leur salaire dans ce secteur.

Figure 14 : Répartition des intermittents 2013 de l'animation en fonction de leur nombre d'années de présence dans le secteur de l'animation entre 2004 et 2013 et de la part du salaire perçu dans ce secteur comparativement à l'ensemble de leur activité en CDD d'usage



Lecture : Parmi les intermittents présents sur les 10 années d'observation, 88% ont cumulé au moins 80% de leur salaire 2013 dans le secteur de l'animation.

Plusieurs typologies se dégagent :

- ❖ **Les professionnels du secteur qui peuvent vivre de leur activité dans la production de films d'animation et d'effets visuels : plus de 1 700** intermittents ont cumulé plus de 1 SMIC en 2013 dont au moins 60% provient du secteur de l'animation.
 - Ce sont à 74% des hommes contre 70% de l'ensemble des intermittents de l'animation.
 - Les $\frac{2}{3}$ ont travaillé dans le secteur de l'animation au moins 5 des 10 années d'observation.
 - 30% ont eu moins 5 employeurs du secteur de l'animation différents entre 2004 et 2013.

- ❖ **Les intermittents qui perçoivent la majorité de leur salaire dans l'animation et qui cumulent moins de 1 SMIC : 1 500** intermittents ont cumulé moins de 1 SMIC en 2013 dont au moins 60% provient du secteur de l'animation. Parmi eux :
 - 28% n'avaient jamais été dans le secteur de l'animation avant 2013
→ plus de 400 personnes débutant dans le secteur
 - 29% ont exercé au moins 5 des 10 dernières années dans l'animation et ont en moyenne sur ces années moins de 1 SMIC de salaire → 450 personnes qui peuvent être dans une situation précaire
 - 17% ont travaillé plusieurs années dans le secteur et ont eu en moyenne sur ces années plus de 1 SMIC de salaire dans le secteur de l'animation → 260 personnes qui ont pu connaître des difficultés sur l'exercice 2013
 - Les 26% restant sont plutôt des jeunes qui ont des difficultés à se faire une place dans le secteur de l'animation → 400 personnes

- ❖ **Les occasionnels du secteur qui peuvent vivre de leur activité d'intermittent mais dont le salaire provenant du secteur de l'animation représente moins de 60% de leur salaire total : 470** intermittents ont cumulé plus de 1 SMIC en 2013 dont moins de 60% provient du secteur de l'animation.
 - Sur l'ensemble des salaires 2013 de cette population :
 - 15% provient du secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels ;
 - 60% provient du secteur de la production audiovisuelle et cinématographique ;
 - 18% provient des prestations techniques ;
 - 7% provient des autres branches du spectacle.
 - 1/3 d'entre eux n'avaient jamais été dans le secteur de l'animation avant 2013.
 - Ce sont à 78% des hommes contre 70% sur l'ensemble des intermittents de l'animation.
 - Les 50 ans et plus, y sont plus nombreux (13%) que sur l'ensemble des intermittents de l'animation (7%).

- ❖ **Les occasionnels du secteur de l'animation qui cumulent moins de 1 SMIC de leur activité totale en CDD d'usage : 500** intermittents ont cumulé moins de 1 SMIC en 2013 dont moins de 60% provient du secteur de l'animation.
 - Sur l'ensemble des salaires 2013 de cette population :
 - 23% provient du secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels ;
 - 56% provient du secteur de la production audiovisuelle et cinématographique ;
 - 12% provient des prestations techniques ;
 - 9% provient des autres branches du spectacle.
 - 44% d'entre eux n'avaient jamais été dans le secteur de l'animation avant 2013.
 - Ce sont à 35% des femmes contre 30% sur l'ensemble des intermittents de l'animation.
 - Ils se trouvent dans les mêmes tranches d'âge que l'ensemble des intermittents de l'animation.



Annexe : périmètre de l'étude

Pour être au plus près de l'activité du secteur, le périmètre est revu chaque année. Pour cette nouvelle édition, et par rapport à la précédente, les entreprises suivantes ont été ajoutées :

- ❖ AGT DIGITAL à Montreuil sous Bois et créée en 2013
- ❖ DOUBLE METRE ANIMATION à Marsolan
- ❖ FOLIASCOPE à Bourg les Valence
- ❖ GENAO PRODUCTIONS / TIMOON ANIMATION à Boulogne Billancourt
- ❖ GOBI STUDIO à Marseille et créée en 2013
- ❖ LES FILMS DU NORD à Roubaix
- ❖ LET SO YA à Jouy Mauvoisin
- ❖ MONELLO PRODUCTIONS à Boulogne Billancourt et créée en 2013
- ❖ OUIDO PRODUCTIONS à Issy les Moulineaux et créée en 2013
- ❖ STUDIO REDFROG à Lille
- ❖ TF1 PRODUCTION à Boulogne Billancourt pour laquelle seul le film MINI NINJAS SAISON 1 est pris en compte.
- ❖ VANILLA SEED à Lyon

Raison sociale	numéro siren	ville	Remarque éventuelle
2 4 7 FILMS	478 301 799	PARIS	Seul le film Perse Polis est pris en compte.
2 MINUTES	433 168 481	PARIS	
2 MINUTES ANIMATION	441 110 566	ANGOULEME	
2 MINUTES STUDIO	493 104 806	ANGOULEME	
2D 3D ANIMATIONS	428 717 409	ANGOULEME	
4 21 PRODUCTIONS	450 093 182	PARIS	
ACTION SYNTHESE	418 503 686	MARSEILLE	
AGT DIGITAL	791 161 052	MONTREUIL SOUS BOIS	
ALPHANIM VIDEO ALPHANIM LICENSING - GAUMONT ANIMATION	411 459 811	VINCENNES	
ALUMA PRODUCTIONS (TCHACK)	501 686 489	LILLE	
ANKAMA ANIMATIONS	494 163 744	ROUBAIX	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
ANTEFILMS STUDIO	414 792 895	ANGOULEME	
ATTITUDE STUDIO	429 747 801	ST OUEN	
AUTOCHENILLE PRODUCTION	498 485 770	PARIS	
AUTOUR DE MINUIT PRODUCTIONS	435 296 561	PARIS	
BAYARD JEUNESSE ANIMATION	442 207 551	MONTRouGE	
BIBO FILMS	392 505 582	NICE	
BLUE SPIRIT	478 649 064	PARIS	
BLUE SPIRIT ANIMATION	491 371 803	PARIS	
BLUE SPIRIT STUDIO	491 284 428	ANGOULEME	
BUF COMPAGNIE	320 074 388	PARIS	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
CARIBARA ANIMATION	483 717 385	PARIS	
CARIBARA ANNECY	503 980 476	CRAN GEVRIER	
CHEZ EDDY	444 600 183	PARIS	
COMPTOIR ANGOUMOISIN D ANIMATION	431 869 908	ANGOULEME	
CORTEX PRODUCTIONS	492 681 549	ANGOULEME	

CROSS RIVER PRODUCTIONS	429 663 719	PARIS	
CUBE CREATIVE COMPUTER COMPANY	442 802 872	PARIS	
CUBE CREATIVE PRODUCTIONS	510 987 274	PARIS	
CYBER GROUP STUDIOS	483 662 482	PARIS	
DARGAUD MEDIA	328 970 439	PARIS	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Quelques films sont exclus du périmètre : - St Germain ou la négociation - Un homme à défendre - C'est comme ça
DEF2SHOOT	441 924 511	PARIS	
DEF2SHOOT VISUAL EFFECTS	503 980 963	MONTRouGE	
DELACAVE / STUDIO PELETIER	501 480 347	PARIS	
DOUBLE METRE ANIMATION	451 710 206	MARSOLAN	
DSTM	533 305 769	ANGOULEME	
DUPUIS AUDIOVISUEL	429 611 767	PARIS	Absorbée au 31 juillet 2008 par Dupuis Edition Audiovisuel qui n'est pas dans le champ.
DURAN	328 732 839	ISSY LES MOULINEAUX	
ELLIPSANIME	379 219 264	PARIS	Absorbée au 1er juillet 2007 par Ellipsanime Production qui est dans le champ.
ELLIPSANIME PRODUCTIONS	390 239 515	PARIS	
EURO VISUAL	448 986 497	PARIS	
EUROPA CORP	384 824 041	PARIS	Seuls quelques films sont pris en compte : - La mécanique du coeur - Ruby Tuesday - Un monstre à Paris - Arthur - Arthur 2 - Arthur 3
FOLIASCOPE	530 584 796	BOURG LES VALENCE	
FOLIMAGE STUDIO	343 688 099	VALENCE	
FORGE ANIMATION	521 258 640	AIX EN PROVENCE	
FRANCHE CONNECTION ANIMATIONS	483 518 932	MONTREUIL	
FROG BOX / OD MEDIAS	483 579 892	PARIS	
FUTURIKON	409 137 023	PARIS	Est exclu du périmètre le film Chronique d'une récré.
GENAO PRODUCTIONS / TIMOON ANIMATION	448 829 275	BOULOGNE BILLANCOURT	
GINKGO	491 371 860	PARIS	
GO N PRODUCTIONS	454 096 231	PARIS	
GOBI STUDIO	793 862 046	MARSEILLE	
HEROLD FAMILY	478 408 610	PARIS	
I CAN FLY	532 971 868	BEGLES	
I CAN FLY LIMITED	522 371 855	PARIS	
ILLUMINATION MAC GUFF	533 478 434	PARIS	
IP4U	479 384 513	VALENCIENNES	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
JE SUIS BIEN CONTENT	403 852 197	PARIS	
JOKEBOX	480 765 767	PARIS	
JPL FILMS	401 620 521	RENNES	
JULIANNE FILMS CIE EUROPEENNE DE PRODUCTION	349 497 032	PARIS	
KAYENTA PRODUCTION	349 942 102	PARIS	
LA FABRIQUE PRODUCTION	510 945 488	ST LAURENT LE MINIER	
LA MAISON	434 020 335	PARIS	
LA STATION ANIMATION	441 942 331	PARIS	
LABEL ANIM	449 923 192	PARIS	
LES ARMATEURS	343 244 703	PARIS	
LES CARTOONEURS ASSOCIES	324 677 178	PARIS	

LES FILMS A CARREAUX	451 496 731	CREST	
LES FILMS DE L ARLEQUIN	380 975 508	PARIS	
LES FILMS DE LA PERRINE	387 598 725	PARIS	
LES FILMS DU NORD	402 743 330	ROUBAIX	
LES FIMS DU POISSON ROUGE	509 449 989	ANGOULEME	
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	418 701 710	RENNES	
LES TROIS OURS	504 283 433	ANGOULEME	
LET SO YA	481 513 042	JOUY MAUVOISIN	
MAC GUFF LIGNE	338 438 781	PARIS	
MARATHON MEDIA	434 990 073	NEUILLY SUR SEINE	
METHOD ANIMATIONS	417 972 973	PARIS	
MIKROS IMAGE	333 987 659	LEVALLOIS PERRET	Cette entreprise n'a pas pour seule activité l'animation. Seuls les graphistes ont été intégrés dans le champ.
MILLIMAGES	382 954 279	PARIS	
MONDO TV FRANCE	489 553 743	PARIS	
MONELLO PRODUCTIONS	797 386 984	BOULOGNE BILLANCOURT	
MOONSCOOP	384 629 374	PARIS	
MOONSCOOP DIGITAL MEDIAS	439 404 633	LA ROCHELLE	
MOONSCOOP IP	320 888 910	PARIS	
NEOMIS ANIMATION	451 446 157	PARIS	
NOMAD FILMS	444 126 684	PARIS	
NORD OUEST FILMS	309 173 805	PARIS	Seuls deux films sont pris en compte : - Les contes de la nuit - Dragons et princesses
NORD OUEST PRODUCTION	404 767 667	PARIS	Seul le film Azur et Asmar est pris en compte .
NORMAAL	444 122 196	PARIS	
NORMAAL ANGOULEME	528 700 925	ANGOULEME	
ONCE UPON A TOON	532 610 615	ANGOULEME	
ONYX FILMS	409 440 914	PARIS	Seuls quatre films sont pris en compte - Renaissance - La nuit des enfants rois - Mune - The little prince
OUIDO ENTERTAINMENT	498 081 967	PARIS	
OUIDO PRODUCTIONS	797 830 106	ISSY LES MOULINEAUX	
PAPY3D PRODUCTIONS	488 204 579	PARIS	
PATOON ANIMATION	503 270 092	PARIS	
PERSEPROD	483 643 433	PARIS	
PHILIPPE MOUNIER MARKETING PRODUCTION	340 535 848	PARIS	
PICTOR MEDIA ANIMATION	488 672 080	MEYLAN	
PINKA	453 858 623	LEVALLOIS PERRET	
PIPANGAI PRODUCTIONS	402 629 331	LE PORT (LA REUNION)	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Récupération via la prévoyance depuis 2008.
PLANET NEMO ANIMATION	479 182 446	LILLE	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	400 816 278	PARIS	
PROD PAR 4 PRODUCTIONS	509 710 984	PARIS	
PUMKIN 3D STUDIO	487 740 169	MONTREUIL	
SACREBLEU PRODUCTIONS	421 483 728	PARIS	
SAFARI DE VILLE	337 988 448	PARIS	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
SAMKA PRODUCTIONS	450 336 672	PARIS	
SARL LA FABRIQUE	340 506 906	ST LAURENT LE MINIER	
SEAHORSE ANIM	451 776 033	ALFORTVILLE	
SIP ANIMATION	312 161 516	PARIS	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.

SPARX	399 096 510	PARIS	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
SPARX ANIMATION STUDIOS	481 905 065	PARIS	
STORIMAGES	403 045 826	PARIS	
STORY BOARD ANIMATION	507 381 242	PARIS	
STUDIO 100 ANIMATION	507 960 680	PARIS	
STUDIO HARI	492 476 635	PARIS	
STUDIO PINKA	500 261 292	ANNECY	
STUDIO REDFROG	520 145 624	LILLE	
STUDIOLITO	511 780 819	PARIS	
TAT PRODUCTIONS	433 220 514	TOULOUSE	
TAT STUDIO	753 811 843	TOULOUSE	
TEAMTO	483 041 158	PARIS	
TEAMTO BOURG-LES-VALENCE	752 488 338	BOURG LES VALENCE	
TEAMTO STUDIO	489 079 087	PARIS	
TELE IMAGES KIDS	439 087 800	NEUILLY SUR SEINE	Quelques séries de fiction sont exclues : - Chante - Chante 2 - Chante saison 4 - Kids world sports - Une fille d'enfer - Lignes de vie - Jet lag ex revanche d'une brune pilote
TF1 PRODUCTION	352 614 663	BOULOGNE BILLANCOURT	Seule la série MINI NINJAS SAISON 1 est prise en compte.
TOON FACTORY	422 945 782	PARIS	
UBISOFT MOTION PICTURES RABBIDS	538 575 994	MONTREUIL SOUS BOIS	
VANILLA SEED	492 992 227	LYON	
XILAM ANIMATION	423 784 610	PARIS	
XILAM FILMS	441 857 851	PARIS	
ZAGTOON	521 477 539	PARIS	